



# communiqué

N°:  
No.: 33

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 6 AVRIL 1983

## MAN-SOMÉTAL OBTIENT UN CONTRAT DE \$33 MILLIONS

L'honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat (Relations extérieures), et madame Eva Côté, députée de Rimouski ont annoncé aujourd'hui que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accordé 33 millions de dollars à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Un appel d'offres lancé au Canada a permis au consortium Man-Sométal d'obtenir un contrat de fabrication d'équipements hydromécaniques de barrages. Ce consortium est formé de plusieurs sociétés dont les principales sont Marine Industrie, Sométal et la compagnie Man.

C'est en 1978 que le Premier ministre Trudeau annonçait l'intention du Canada de participer au financement du projet. Le Canada se joignait ainsi à treize autres bailleurs de fonds réunis pour le financement des premiers travaux prévus.

Le projet comprend la construction de deux barrages, celui de Diéma (Mali) qui sera terminé en 1986, et celui de Manantali (Mali) terminé en 1988. Le contrat obtenu par Man-Sométal concerne le projet de Manantali.

Selon le ministre Lapointe, ce projet illustre bien comment différents intérêts du Gouvernement canadien peuvent être réunis en un seul projet: d'une part, le projet permettra un développement très intéressant dans l'une des régions les plus pauvres du monde, ce qui représente un objectif prioritaire de l'ACDI; d'autre part, le projet aura des retombées commerciales très importantes tant à court

.../2